

L'OB

/ Société

Le métro du Grand Paris arrive. Et ils habitent sur son tracé

Par Louis Morice

Publié le 10-02-2015 à 13h55

Certains habitants de Champigny-sur-Marne, qui vivent sur le tracé de la future ligne 15, viennent d'apprendre qu'ils devront partir. Reportage.



"J'ai signé mon bail le 22 décembre dernier. Quelques jours après, le propriétaire des murs a reçu le courrier annonçant l'expropriation. C'est un gag !" : Abderrahmane Fekkane, le tout nouveau boucher de l'avenue Roger Salengro à Champigny-sur-Marne ne décolère pas. Il a découvert que son commerce se trouve sur la zone d'acquisition de parcelles par la Société du Grand Paris (SGP), là où doit être creusé l'accès pour la construction de la fourche du métro.

C'est précisément sur ce point du Val-de-Marne que la future ligne de métro 15 du Grand Paris Express se séparera en deux, comme l'a révélé "[Le Parisien \(http://www.leparisien.fr/\)](http://www.leparisien.fr/)".

Soyons précis avec les mots", tempère le service communication de la SGP, "aucune expropriation n'est en cours. Une expropriation, c'est une décision de justice. Nous intervenons à l'amiable, ce sont des acquisitions."



Entre le boulevard Aristide Briand et l'avenue Roger Salengro, les Champinois ne parlent plus que de ce gigantesque trou, cet "entonnement" qui va bouleverser leur quotidien et contraindre certains à quitter le quartier. "Les lettres ont continué de tomber en janvier. On est dans le flou le plus complet. On a le sentiment que le périmètre concerné n'est toujours pas bien arrêté", estime Maria Mota, patronne de la boulangerie qui jouxte la boucherie d'Abderrahmane.

Une impression de flou

Directeur de la valorisation et du patrimoine de la SGP, Benoît Labat comprend le sentiment des habitants du quartier encore sous le choc. Il tient à les rassurer : "Le périmètre est bien défini, il ne bougera plus."

A 49 ans, la boulangère vient, elle aussi, d'apprendre qu'elle devra partir. Elle tente de rester sereine : "Je me dis qu'il y a toujours pire." L'amertume la saisit pourtant :

Ici, c'est dix ans de travail, d'investissements, rayés d'un coup de crayon."

Ce qui l'agace le plus, c'est que la SGP leur a dit que d'autres options avaient été envisagées mais elles ne leur ont pas été présentées.



Cette impression de flou tenaille les riverains : dans une petite rue perpendiculaire à l'avenue, Charles Bernard et sa femme ont reçu leur lettre voici trois semaines, un lundi. Dès le vendredi, un représentant de la Segat, société qui négocie pour la SGP, se présente à la porte de leur maisonnette : "Ils n'ont pas perdu de temps". A 88 ans bientôt, Charles Bernard croit à une mauvaise blague :

Il a déplié son plan sur la table, on regarde et là, on n'est plus concernés par l'expropriation ! Et tout ce qu'il trouve à nous dire, c'est 'ah ben oui!'"

Depuis, le retraité tente désespérément de savoir ce qu'il en est, sans succès : "Quand je réussis à avoir quelqu'un au téléphone, on me dit 'on transmet'. A qui ? Mystère !" Rachetés ou laissés au pied d'un chantier titanesque, aucune solution ne satisfait vraiment le couple, perdu devant tant de changements. "On me casse ou on me casse pas, je voudrais bien savoir. Que je puisse me retourner." Sa discrète épouse, très émue, a sa petite idée :

Je voudrais qu'ils nous laissent là. On aurait bien aimé nous endormir ici, chez nous."

Madame Bernard pourra être rassurée : Benoît Labat nous confirme qu'il n'est pas question de raser leur pavillon. La confusion est toute simple : leur maison se trouve sur une copropriété dont seule la partie la plus proche de l'avenue est concernée par l'acquisition. "Nous n'avons pas besoin du lot de monsieur Bernard. La copropriété sera divisée", assure Benoît Labat.

"Le facteur humain est évident", concède-t-il, "pour nous, c'est la priorité des priorités. Il nous appartient que dans leur vie personnelle ou professionnelles, ces personnes ne soit pas perdantes."

Une annonce brutale

La déclaration d'utilité publique a été signée le 24 décembre, permettant à la SGP de récupérer les parcelles nécessaires : elle les rachète "à l'amiable" ou, si aucun accord n'est conclu avec le propriétaire, elle exproprie. A Champigny, le démarrage du chantier est prévu pour avril ou mai 2015. Le Grand Paris sort des cartons et commence à enfin se matérialiser.

Un démarrage très attendu mais qui ne va pas sans quelques accrocs. Cette annonce brutale ne laisse que quelques mois aux riverains pour se retourner. Le boucher ne comprend pas pourquoi ils n'ont pas été prévenus

plus tôt :

On a signé le compromis en novembre et, soi-disant, la mairie n'était pas au courant. Un chantier d'une telle ampleur, comment ne pouvaient-ils pas savoir ?", se désole ce père de trois enfants.

La décision de l'"interopérabilité" de la ligne 15 à Champigny a été prise récemment : "Ce choix induit des conséquences techniques. Il a fallu faire des arbitrages en termes de coûts humains et financiers. Nous tentons au maximum de prendre sur l'espace public et non sur des parcelles privées. Avenue Roger Salengro, elles ont été identifiées plus tardivement car la décision est plus tardive", explique Benoît Labat.

Obligés de jouer le jeu

Lors de la réunion d'information organisée par la SGP pour les commerçants, mardi 27 janvier, Dominique Adenot, le maire communiste de Champigny était présent.

Il nous a expliqué que ce serait un plus pour la ville. C'est vrai, mais je ne serai plus là pour le voir", ironise Eric Zeitoun.

Ce quinquagénaire tient un magasin d'aquariophilie à quelques mètres de la boucherie. "Cette réunion, c'était le monde des bisounours", explique-t-il, "la SGP affirme que tous les expropriés ont été contents. Mais sur les autres zones concernées, c'était bien prévu. Ici, personne n'était pas au courant. Ils nous ont pondu ça du jour au lendemain. Il y a plein de trucs à penser. On n'était pas prêts à ça."



A 52 ans, Abderrahmane Fekkane rêvait d'un nouveau départ. Pendant 19 ans, il a tenu une brasserie dans le centre-ville de Champigny. Un métier aux horaires prenants qui ne lui laissait pas le temps de voir grandir ses filles. Alors il a investi dans cette boucherie. Et le rêve s'est aussitôt effondré. Depuis qu'il a vu le courrier de la SGP, il a perdu le sommeil. Il veut pourtant avoir confiance : "Si on a de bonnes indemnités, on jouera le jeu. Que faire d'autre ?"

Travaux dès le mois d'avril

Habitants et commerçants de cette portion de l'avenue devront être partis fin 2016 croit savoir Abderrahmane, "mais dès le mois de avril, ils vont commencer à faire des déviations de réseaux sur les contre-allées. Il n'y aura plus de clients. On ne pourra pas tenir, il faut partir." La SGP s'est engagée à mettre en place un dispositif d'indemnisation pour les pertes de chiffre d'affaires liées à ces travaux. Les commerçants veulent voir.



Alors, partir, mais pour aller où ? Le boucher de l'avenue Roger Salengro vit à Champigny depuis plus de 40 ans : "Ici, c'est chez moi !" Il sait pourtant qu'il ne pourra pas revenir ici. Après la fin du chantier prévue en 2020, la SGP revendra les terrains mais, avec la nouvelle station de métro, le prix de mètre carré va flamber.

Les promoteurs avaient d'ailleurs flairé l'affaire. Certains habitants avaient reçu des propositions. Les "expropriés" de Champigny attendent donc avec impatience de connaître les offres de la société Segat qui devront être confirmées par la SGP : "On n'est pas là pour s'enrichir mais on n'a rien demandé à personne", estime Eric Zeitoun, le spécialiste des poissons exotiques. Abderrahmane Fekkane confirme :

J'ai mis tout mon argent dans cette boucherie, il faut au moins qu'on obtienne de quoi pouvoir vraiment prendre un nouveau départ ailleurs !"

Louis Morice